

**Procès-verbal de la séance
du Conseil d'établissement
de l'école Fernand-Seguin
22 janvier 2024**

Présences :

Catherine Boileau	parent (présidente)
Aurélie Lévy	parent (vice-présidente)
Samuel Lauzon	parent
Dominique Roy	directrice
Sophie Lépine-Zaruba	parent
Marie-Ève Beauchemin	représentante des employés professionnels
Nicole Mainguy	enseignante
Guy Lavallée	représentant de la communauté
Marie-Josée Laprise	parent

Absences :

Annie Robillard-Beaulac	représentante des employés du service de garde
Daphnée Tasia Bourdages-Athanassiou	parent (substitut)
Camille Blais	parent (substitut)
Mélanie Paradis	enseignante
Julie Taillefer	parent (substitut)
Rachèle Langlois	représentante des employés de soutien

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de la séance

Catherine Boileau souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h10.

2. Vérification du quorum

Catherine Boileau nous informe qu'il y a quorum et remercie tout le monde de leur présence.

3. Adoption de l'ordre du jour

Catherine Boileau présente les points à l'ordre du jour.

C.E.-2023-24-22	IL EST PROPOSÉ par Guy Lavallée et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.
-----------------	--

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023

Quelques modifications au procès-verbal sont demandées. Les corrections sont apportées.

C.E.- 2023-24-23	IL EST PROPOSÉ par Samuel Lauzon et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023.
------------------	---

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023

Il n'y a aucun suivi qui était à faire depuis la dernière séance.

6. Période de questions du public

Il n'y a aucun public présent donc la période de questions n'a pas lieu.

BLOC DÉCISION

7. Présentation du budget révisé

- L'école compte, à ce jour, 449 élèves.
- Il y a eu une majoration de budget de 1400 \$ avec l'arrivée des nouveaux élèves.
- Le budget déployé par le ministère de l'Éducation pour favoriser la rétention des employés de service de garde pour leur permettre de faire des heures en continu est de 105 000 \$. En effet, les tâches qui peuvent leur être proposées sont variées. Certains éducateurs animent le groupe pendant que l'enseignant titulaire fait du soutien en classe pour certains élèves, d'autres plastifient du matériel, accompagnent lors d'une sortie, etc. Or, les tâches qu'ils peuvent faire sont limitées. En effet, ils ne peuvent pas faire de tâches éducatives puisqu'ils ne sont pas formés pour et que cela pourrait empiéter sur les tâches des éducateurs spécialisés ou des enseignants par exemple. Il y a actuellement 3 écoles qui font partie de ce projet pilote dans tout le centre de services scolaire. Ce projet ne sera pas reconduit l'an prochain, mais des heures d'aide à la classe seront déployées dans toutes les écoles primaires. Nous ne connaissons pas encore le nombre d'heures qui nous sera alloué à FS.
- Il y a des sommes d'argent qui se sont ajoutées pour la francisation.
- Il y a une somme de 7 300 \$ pour soutenir les enseignants dans le plan d'action numérique pour de la formation. En effet, ce budget sert à former les enseignants dans l'utilisation de plateformes numériques.
- Il y a aussi un budget pour du travail collaboratif. Ex. : une libération avec la conseillère pédagogique et des enseignants volontaires pour les aider dans l'enseignement des mathématiques.

8. Journée d'accueil au préscolaire en juin

Dominique Roy propose que la journée d'accueil au préscolaire se déroule le 6 juin prochain.

Ce sera le service de garde qui prendra en charge les élèves du préscolaire pendant la journée complète.

C.E.-2023-24-24

IL EST PROPOSÉ par Aurélie Lévy et **RÉSOLU UNANIMEMENT** que la date de la journée d'accueil soit le 6 juin 2024.

9. Grille-matière 2024-2025

Dominique Roy fait la présentation d'une proposition de grille-matière pour 2024-2025.

Elle informe le conseil d'établissement qu'il n'y a pas de proposition de changements majeurs autre que l'ajout du nouveau cours de Culture et de citoyenneté québécoise (CCQ).

Elle explique qu'il y a deux modèles d'anglais intensif possible en 6^e année : le modèle ½ journée et le modèle 5 mois/ 5 mois.

1. Le modèle ½ journée propose du français et des mathématiques en avant-midi et de l'anglais en après-midi tout au long de l'année scolaire, en alternance en automne et en hiver.

Un des enjeux de ce modèle est principalement la rétention du personnel scolaire. Aussi, il y a un plus grand nombre d'adultes qui gravitent autour de l'élève tout au long de l'année.

Une des forces de ce modèle est que dans le cas qu'un nouvel élève arrive en milieu d'année, il peut généralement plus facilement rattraper la matière que dans le deuxième modèle.

2. Le deuxième modèle, 5 mois/5 mois, est actuellement celui choisi par l'école. Les élèves font une moitié d'année en anglais et l'autre en français.

Un des enjeux de ce modèle se situe souvent au niveau des élèves en difficulté et pour les nouveaux élèves qui arrivent au cours de l'année scolaire qui peuvent avoir du mal à rattraper le retard d'un programme intensif.

Les forces du modèle sont, entre autres, le progrès rapide dans l'apprentissage de l'anglais et la plus grande rétention de personnel.

Le centre de services aimerait instaurer un modèle unique d'anglais intensif parmi toutes les écoles du centre de services scolaire. Pour l'instant c'est varié.

Ce sont les parents et le CÉ qui sont décisionnels sur le modèle qui sera pris.

À l'école Fernand-Seguin, il y a l'enseignement des sciences dès le préscolaire, même si le ministère ne l'oblige seulement qu'à partir du premier cycle du primaire.

Actuellement, les titulaires de la 6^e année de l'école n'enseignent pas les sciences. C'est un enseignant en complément de tâche qui le fait.

Nous sommes un des seuls centres de services à avoir des enseignants en arts plastiques.

10. Sorties éducatives ponctuelles

Dominique Roy aimerait savoir la formule qui convient le mieux au conseil d'établissement pour approuver les sorties à l'extérieur de l'école.

Le CÉ convient qu'il souhaite être au courant de toutes les activités qui sortent des limites de l'école.

Dominique Roy enverra un courriel à l'ensemble du CÉ lorsqu'il y aura une demande d'un membre du personnel pour une sortie et donnera un délai raisonnable aux membres du conseil pour savoir s'il y a un désaccord à cette proposition.

11. Projet éducatif suivi

Dominique Roy présente la phase 1 du projet éducatif.

M. Lavallée aimerait connaître les étapes de la suite des choses.

Le directrice explique que le projet phase 1 a été réalisé et brièvement soumis à l'équipe-école pour avoir leurs commentaires. Les prochaines étapes prévues sont de prendre connaissance des commentaires et suggestions/recommandations des différents comités et de peaufiner le tout par la suite.

Catherine Boileau mentionne que cela lui convient que ça soit l'équipe-école qui travaille sur la majeure partie du projet étant donné leur implication au quotidien auprès des élèves.

Dominique Roy mentionne être ouverte à ce qu'un petit comité de parents se joigne à la réalisation de ce document.

Elle mentionne que lorsqu'il sera final, il sera déposé sur le site internet de l'école.

La directrice mentionne que la vocation scientifique de l'école doit transparaître dans ce document pour faire ressortir la couleur spécifique de l'école et pour démontrer les moyens pour atteindre les objectifs choisis.

Aurélié Lévy propose de présenter aux parents volontaires lorsque le projet éducatif sera terminé, ce que représente la vocation scientifique pour les informer des spécificités de notre école et de notre fierté d'avoir cette couleur.

Certains membres du CÉ suggèrent d'ajouter dans la définition de la vision : *École ancrée dans la démarche scientifique.*

Aurélié Lévy propose pour l'enjeu 2 de bien-être de formuler dans l'orientation 1 de la manière suivante : *créer un milieu de vie sécuritaire, inclusif et propice à l'épanouissement.* Elle suggère aussi d'ajouter le Canada dans les pays du document afin que personne ne se sente exclue.

Au niveau de l'enjeu 3, Aurélié Lévy se demande si le parrainage multiniveau pourrait faire partie des moyens à remettre en place pour favoriser l'esprit d'entraide.

Marie-Josée Laprise fait la proposition d'inclure la santé mentale et physique avec les saines habitudes de vie.

Samuel Lauzon propose d'ajouter des moyens pour favoriser l'entraide à l'intérieur même de la classe comme des élèves pairs-aidants qui seraient jumelés à un nouvel élève ou un élève en difficultés dans sa classe.

La directrice prend en note les suggestions des membres.

12. Intervention de la présidente

La présidente mentionne qu'elle a récupéré la boîte courriel de la présidente à laquelle elle n'avait pas accès auparavant.

13. Mot de la directrice

La directrice mentionne qu'il y a des sommes en lien avec le plan de rattrapage gouvernemental pour aider les élèves impactés lors de la grève.

Les sommes assez considérables : 80 \$/élève et doivent être dépensées pour des enseignants qui souhaitent faire du tutorat, offrir des services d'orthopédagogie, ou pour l'enseignante de francisation.

Elle a demandé aux enseignants volontaires de participer à ce plan. Quelques enseignants se sont manifestés jusqu'à maintenant.

La plupart des enseignants ont envoyé des noms d'élèves qui auraient besoin d'un soutien pour le rattrapage.

Sophie Lépine-Zaruba demande s'il y a des projets de rénovations à venir. Mme Roy mentionne que non.

Il y aura l'ajout d'une classe l'an prochain. Nous ne savons pas encore quel niveau sera ajouté. Cela dépendra des besoins du centre de services. Nous ne savons pas encore quel local sera pris pour cette nouvelle classe dans l'école.

Selon notre capacité en pieds carrés, il resterait encore de l'espace, à ce jour, pour l'accueil de nouveaux élèves.

14. Rapport de la représentante du comité de parents

Catherine Boileau mentionne que la dernière réunion tournait beaucoup autour de la thématique des écrans.

Le sujet des frais chargés aux parents a aussi fait partie des discussions.

La prochaine rencontre est le 7 février 2024.

15. Rapport de la représentante de l'OPP

Il n'y a pas de rapport de la représentante.

16. Questions des membres

Il n'y a aucune question des membres.

17. Levée de la séance

C.E.-2023-24-26	IL EST PROPOSÉ par Catherine Boileau et RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance à 21h15.
-----------------	--

Prochaine rencontre : le 20 février à 19h30

Catherine Boileau
Présidente

Dominique Roy
Directrice